

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَأَنْ لَيْسَ لِلْإِنْسَانِ إِلَّا مَا سَعَى. وَأَنَّ سَعْيَهُ سَوْفَ يُرَى.

وَقَالَ رَسُولُ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ:

إِنَّ اللَّهَ تَعَالَى يُحِبُّ إِذَا عَمِلَ أَحَدُكُمْ عَمَلًا أَنْ يُتَّقِنَهُ.

L'ÉTHIQUE DU TRAVAIL: SOURCE DE PAIX SOCIALE

Chers musulmans !

Dans le verset que j'ai récité, notre Seigneur le Très-Haut déclare ceci : « **Et qu'en vérité, l'homme n'obtient que [le fruit] de ses efforts.** »¹ Et dans le Hadith que j'ai lu, notre Prophète (s.a.s.) déclare ainsi : « **Allah, le Très-Haut, aime lorsque l'un de vous fait un travail qu'il le fasse bien.** »²

Chers croyants !

L'un des objectifs de notre suprême religion l'Islam, est de bâtir une société qui accepte comme guide les bonnes mœurs dans toutes les dimensions de la vie. Allah le Tout-Puissant nous a ordonné d'avoir une bonne moralité dans notre travail tout comme Il nous a ordonné d'accomplir les adorations pour le bonheur dans ce monde et dans l'au-delà. L'éthique du travail s'agit de faire refléter des valeurs fondamentales dans notre métier telles que l'intégrité, la confiance, le respect et la justice. Il s'agit d'exercer notre métier de la manière la plus correcte, d'être honnête dans nos paroles et nos actions. Il s'agit de toujours viser le gain halal, de ne pas contaminer notre gain avec le haram et notre bouche avec le mensonge.

Honorables musulmans !

L'éthique du travail est une valeur qui couvre l'ensemble du monde professionnel. Il y a une éthique à être employé tout comme une éthique à être employeur. Il y a une éthique à être commerçant tout comme une éthique à être client.

L'éthique du fonctionnaire consiste à avoir un lien de loyauté avec son État et à servir ses concitoyens avec courtoisie et dévouement. Quant à l'éthique du supérieur hiérarchique, il consiste à ne jamais s'éloigner de la justice et de traiter ceux qui sont sous sa responsabilité avec équité.

L'éthique de l'employé consiste à effectuer un travail solide de qualité et de considérer son lieu de travail comme un dépôt de l'employeur. Quant à l'éthique de l'employeur, il consiste à élaborer pour l'employé un environnement de travail paisible. Il s'agit de préserver ses droits sociaux et de verser son salaire à temps et en totalité avant que sa sueur ne sèche.

L'éthique du commerçant consiste à ne pas cacher les défauts de ses marchandises, à ne pas contaminer ses revenus halal avec le haram, à ne pas recourir au stockage spéculatif et au marché noir. Il s'agit de ne pas tromper ses clients et peser avec précision et justesse conformément au Hadith de notre Prophète (s.a.s.) qui dit: **« مَنْ عَشَّنَا فَلَيْسَ مِنَّا »** **Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres.**³ L'éthique du client consiste quant à lui à payer à temps ses dettes aux commerçants, à tenir ses promesses et à éviter toute action qui leur porterait préjudice.

Chers croyants !

Nous vivons à une époque où la sensibilité dans la vie professionnelle a diminué, les vertus telles que la conviction, l'honnêteté et la droiture sont affaiblies et le concept de moralité est vidé de sens et exploité. Les attitudes et les comportements incorrects tels que la sécularisation excessive, l'égoïsme et le désir de gagner beaucoup affectent profondément la paix et la tranquillité sociales. Alors que le Messager d'Allah (s.a.s), qui a été envoyé pour parachever les bonnes mœurs, a dit : « **Aucun d'entre vous ne peut être un croyant parfait tant qu'il ne souhaite pas pour son frère ce qu'il veut pour lui-même.** »⁴ Il nous a conseillé de ne pas rester accrochés aux intérêts personnels, de préserver les droits et les lois d'autrui et d'être justes et équilibrés dans la vie sociale. Notre devoir en tant que croyant est de réaliser chacun de nos travaux avec la conscience de l'éthique en nous revêtant de la loyauté de notre Prophète Béni. Ensuite, de ne pas transgresser les droits du travailleur. Et enfin, assimiler la valeur qu'il accordait à l'humain, de considérer chaque esprit sacré, de respecter davantage la santé et la sécurité au travail.

Chers musulmans !

Considérons chaque opportunité qui nous est donnée comme un dépôt de notre Seigneur, une occasion de gagner Sa satisfaction. Faisons prospérer notre monde ainsi que notre au-delà en faisant bien notre travail. Soyons attentifs au licite dans tout ce que nous faisons. Commençons tout ce que nous faisons par la Basmalah. Cherchons notre vrai gain dans l'agrément d'Allah. Dépensons notre richesse dans Sa voie. Faisons prévaloir la confiance dans toutes les dimensions de notre vie. Ne soyons ni trompeurs ni trompés. Ne nous séparons jamais de la droiture et de l'honnêteté ainsi que de la justice et de l'équité. N'oublions jamais que notre valeur auprès d'Allah n'est pas dans le métier que nous exerçons, mais dans le comment et avec quelle intention nous exerçons.

¹ An-Najm, 53/39.

² Beyhaki, Shuab al-iman, 4/334.

³ Muslim, Iman, 164.

⁴ Tirmidhi, Sifat al-qiyama, 59.